

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

NAVIGUEZ EN SÉCURITÉ CET ÉTÉ!

Longueuil, le 16 mai 2019 - La *Semaine nord-américaine de la sécurité nautique* se tiendra du **18 au 24 mai 2019** à travers le Canada. Nautisme Québec est heureux de contribuer à cette Semaine en partenariat avec le Conseil canadien de la sécurité nautique (CCSN).

On dénombre une centaine d'accidents mortels par année au Canada dont une douzaine survienne au Québec. Bien que le nombre d'accidents mortels associés à la navigation de plaisance soit à la baisse depuis quelques années, les enjeux demeurent les mêmes :

8/10 – 8 fois sur 10, la victime ne portait pas son vêtement de flottaison individuel (VFI)

6/10 – 6 fois sur 10, la chute est survenue en eau froide

4/10 – 4 fois sur 10, la consommation d'alcool était en cause

Alors que les plaisanciers s'apprêtent à mettre à l'eau leurs embarcations après un long hiver, l'objectif de la Semaine de la sécurité nautique vise, à nouveau, à réduire le nombre d'accidents. « Nautisme Québec tient à s'assurer que les plaisanciers, quel que ce soit le type d'embarcation qu'ils utilisent, possèdent les connaissances ainsi que l'équipement requis pour naviguer en sécurité, » explique Alain Roy, directeur général de Nautisme Québec et administrateur du CCSN.

Au cours de la Semaine, Nautisme Québec mettra l'accent sur cinq messages clés, chacun étant adapté précisément aux causes les plus fréquentes d'accidents. Ce sont :



Assurez-vous d'avoir un VFI de taille appropriée pour chaque personne à bord. Votre VFI peut vous sauver la vie. Portez-le!



Ne consommez pas d'alcool ou de drogue. Conduire avec les capacités affaiblies est illégal. Saviez-vous que vous pourriez perdre votre permis de conduire automobile?



Suivez un cours de navigation et n'oubliez pas que vous devez détenir votre carte de conducteur d'embarcation de plaisance à bord.



Vérifiez votre matériel de sécurité. Avant chaque départ, assurez-vous du bon fonctionnement du matériel requis par la loi.



Vérifiez les conditions météorologiques. Sur l'eau, le temps peut changer rapidement. Ne vous faites pas surprendre!

Pleins feux sur la sobriété!

La légalisation du cannabis est une source de préoccupation pour les organismes faisant la promotion de la sécurité nautique, les forces policières et les premiers répondants. Il est prouvé que la consommation d'alcool est en cause dans environ 40 % des accidents mortels en bateau au Canada.

L'avènement de la légalisation de la consommation du cannabis à des fins récréatives pourrait contribuer significativement à une augmentation des décès.

Nautisme Québec

L'Alliance de l'industrie nautique du Québec propulse **Nautisme Québec** qui a pour mission de regrouper et de représenter les plaisanciers et l'ensemble des intervenants pour supporter et favoriser le développement du nautisme au Québec. Nautisme Québec **éduque** les plaisanciers aux comportements sécuritaires à adopter, **développe** le tourisme nautique, et **fait la promotion** du nautisme par le biais d'événements tels que le Salon du bateau de Montréal, le Salon du bateau à flot de Montréal et Québec et la Fête du nautisme.

www.nautismequebec.com

Conseil canadien de la sécurité nautique

La campagne de sensibilisation de la Semaine de la sécurité nautique est mise sur pied par le Conseil canadien de la sécurité nautique, un organisme de bienfaisance enregistré, avec le soutien de ses membres, de ses partenaires et du Bureau de la sécurité nautique de Transports Canada.

www.csbc.ca.

- 30 -

Source :

Diane Théberge

Coordonnatrice – communications et relations publiques

Nautisme Québec

450-466-1777

514-895-2211



@NautismeQc



@NautismeQc



nautismequebec